

PROCES – VERBAL

des observations du public et questions du commissaire enquêteur

REFERENCES : Enquête Publique Parcellaire - Ilot prioritaire des Verdisses
Arrêté Préfectoral N° 2022.03.DRCL.0180 du 29/03/2022

Monsieur le représentant du Maître d'Ouvrage,

L'enquête publique relative au projet du PAEN - ilot prioritaire des Verdisses sur le territoire de la commune d'Agde, dans le département de l'Hérault c'est terminée le 31 Mai 2022 avec une relative faible participation du public tout au long de l'enquête.

Au cours de cette enquête, seulement 3 observations et un courrier manuscrit ont été recueillis ou reçus par le commissaire enquêteur concernant l'EP Parcellaire. Ainsi se sont exprimés:

Nom	Commune	N° Cadastral	Lot	Observations du public	Lettre N°
Mr William MÉDOU et Mr Alfred DELAHAYE	AGDE	89	10	Ils sont venus consulter le dossier d'enquête, et déclarent être surpris par ce projet Ils contestent la valeur de rachat et préféreraient un échange de parcelle équivalente	
SCI La Clé des Verdisses	AGDE	73,74,94	11, 12, 13	Le représentant de Mme Sandra JONQUOY, gérante de la SCI est venu consulter le dossier d'enquête Il n'est pas opposé à la cession de sa parcelle à condition de pouvoir l'échanger contre une parcelle équivalente, sinon il s'opposera à la vente Actuellement, cette parcelle est exploitée par un voisin, Mr LANZA pour l'élevage de moutons	1

Nom	Commune	N° Cadastral	Lot	Observations du public	Lettre N°
Les Oliviers Andalous	AGDE	8, 10, 11	15,16 et 17	Mr MORASCHETTI, représentant Mr ZEPP Louis, propriétaire des parcelles concernées est venu consulter le dossier d'enquête en déposant les commentaires suivant: 1- il n'est pas vendeur, ayant acheté en 2018 ces 3 parcelles à la SAFER au prix d'environ 1€/m2 pour en faire une zone de stockage future d'oliviers et d'arbustes avant leur mise en vente 2- actuellement, ces parcelles sont prêtées à un voisin qui est un éleveur local 3- il destine ces parcelles dans un avenir prochain à de l'exploitation agricole de plantes paysagères	

Cette enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions, et l'examen des pièces constitutives du dossier n'appelle pas de remarques particulières de ma part.

Je vous demande de me donner votre avis sur les points suivants :

La demande de la commune paraît nécessaire et fondée pour des raisons évidentes de réalisation du projet de création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels de cette zone.

Par contre, les négociations de rachat des parcelles nécessaires à la réalisation de ce projet posent question à tous les propriétaires ayant fait la démarche de venir me rencontrer, ou d'adresser un courrier.

Les services des domaines ayant fixé une valeur de rachat estimée à 0,61 €/m², dans quelle mesure et jusqu'ou seriez-vous prêt à négocier afin de finaliser et de conclure à l'amiable les acquisitions nécessaires, sans oublier les demandes d'indemnisation pour préjudices subits.

Enfin, nombre de ces propriétaires souhaiterait, en cas d'acquisition par expropriation, une compensation par un échange d'une parcelle équivalente en un autre lieu, plutôt qu'une indemnité financière.

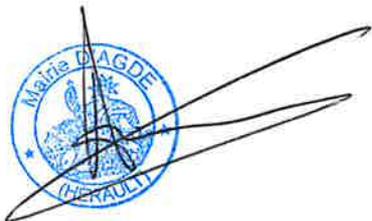
Je vous demande donc de m'adresser sous 15 jours, conformément aux stipulations de l'article R.123-18 du Code de l'Environnement, vos observations éventuelles en réponse.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Remis et commenté en mairie d'Agde
Le 9/06/2022 (en 2 exemplaires)

Pour le Maître d'Ouvrage
Monsieur Axel CANTON
Responsable du Service Action Foncière

Le commissaire enquêteur
Monsieur Jean-Pierre BRACONNIER



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Braconnier', is written across the page.

Monsieur

le 24 Mai 2022

Je Viens Vers Vous

pour solliciter votre attention

Nous sommes propriétaire d'une

parcelle de terrain aux
n° 89
REF plus n° 10

Verduses de presque 800m² et
nous venons d'apprendre que l'on
Voulaient nous exproprier nous avons
cette parcelle depuis 31 ans

Nous ne sommes pas vendeurs
n'ou l'avons payé l'équivalent
de 12000€ cela fait 31 ans

et ont nous parle de somme
ridicule 60 centimes le m² c'est même
l'auton a qui j'ai téléphoné

Nous serions disposé a echange notre
parcelle